

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréé par le Ministère chargé des Sports



INTENTION DE MUTATION NON CLASSE/PROMOTION

Les mutations 2026 seront liées à la classification 2026 et donc au prix correspondant à la classification 2026.

Comité Départemental : **GIRONDE**

Association :

N° Licence :

Nom du joueur demandeur :

Prénom : Date de Naissance :

Adresse :

Courriel :

Numéro de téléphone (obligatoire) :

Changement de Département : OUI / NON - Changement de Pays : OUI/NON **REPONSE OBLIGATOIRE**

Prochaine Association (facultatif) :

Prochain département ou pays (facultatif) :

Fait à le

Mode de paiement : Chèque N° à l'ordre du CD33 Pétanque.

Signature du demandeur

Avis du Président de l'Association quittée
Date et signature, cachet de l'Association

Avis du Président du Comité Départemental
Date et signature, cachet du CD

Ce formulaire signé et tamponné par le club quitté est à adresser au Comité de Pétanque de la Gironde 17 rue de la Moulinatte 33130 Bègles accompagné :

- du paiement correspondant, exclusivement par chèque,
- d'une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du licencié.

TARIFS DES MUTATIONS :

Mutation « NON CLASSE/PROMOTION » : 50 €

Mutation « HONNEUR » : 80 €

Mutation « ELITE » : 130 €

TOUT FORMULAIRE NON ACCOMPAGNE DU REGLEMENT SERA REFUSE.